

Arrêté du 19 juin 2025 modifiant l'arrêté du 11 décembre 2024 portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Normandie

NOR : TSSZ2530300A

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu l'article 119 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1432-3 et D. 1432-15 à D. 1432-17 ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2024 modifié portant nomination des membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Normandie,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence régionale de santé Normandie :

1. Au titre du I.-1° c) de l'article D. 1432-15, représentant de l'État :

- Philippe LERAITRE, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de région Normandie.

2. Au titre du I.-2° a) de l'article D. 1432-15, membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie :

- Magali COILLE, titulaire désignée par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) - *suppléant en cours de désignation*.

3. Au titre du I.-3° a) de l'article D. 1432-15, représentants des collectivités territoriales :

- Hervé MORIN, titulaire et Julie BARENTON-GUILLAS et Lynda LAHALLE, respectivement première suppléante et seconde suppléante.

4. Au titre du I.-5° de l'article D. 1432-15, personnalités qualifiées :

- Jacques LETHUILLIER ;

- Emmanuel TOUZE ;

- Isabelle GUEGADEN-MOREAU.

Article 2

Participent au conseil d'administration avec voix consultative, les représentants du personnel, élus par leurs pairs au sein du comité d'agence et des conditions de travail prévu à l'article L. 1432-11 du code de la santé publique :

- Dalila GUERZA, titulaire et Sophie THIEBAULT, suppléante.

Article 3

La secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarités.

Fait le 19 juin 2025.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service du Pôle Santé-ARS,
Yann DEBOS